



PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 5 juin 2026

Présents : Mesdames et Messieurs Séverine FONTANGES, René DE MONTE, Murielle DEPARIS, Laurent SÉER, Sandrine EMONET, Jean-Michel GUÉDON, Christophe JOND, Martine JOUY, Gaby MOLLIER, Serge TUAZ, Anne VALENGIN

Absents représentés - Procurations : Perrine ARVIN-BEROD donne pouvoir à Serge TUAZ, Elodie SANNINO donne pouvoir à Séverine FONTANGES, Antoine BLONDEL donne pouvoir à Laurent SÉER

Absents excusés : Améline CHARRIER

La séance est ouverte à 17h05.
L'appel est fait. Le quorum est réuni.

Nomination du secrétaire de séance

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil et ce, conformément à l'article L-2121.15 du Code Général des collectivités territoriales. Madame Sandrine EMONET se propose pour remplir ces fonctions et est désignée par l'assemblée.

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2026

Chaque membre de l'Assemblée ayant eu, en temps utiles, communication du procès-verbal de l'Assemblée du 24 avril 2026, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ce document.

Le procès-verbal en l'état est approuvé à l'unanimité.

Communications du Maire

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal peut, par délibération, déléguer au maire certaines compétences limitativement énumérées.

Listes des décisions prises entre le 24/04/2026 et le 31/05/2026 :

Date	Objet	Décision
02/04/2026	Demande de subvention au titre du Bonus Ruralité 2026 Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none">- Le projet de rénovation de l'office du tourisme — comprenant la réfection de l'avant-toit en tavaillon et l'installation d'une porte d'entrée automatique est éligible au bonus ruralité.- Le montant total des dépenses subventionnables est estimé à 48 071,10 € HT, compris dans la fourchette prévue par le dispositif régional (7 000 € HT mini – 250 000 € HT maxi), correspondant à une subvention régionale sollicitée de 19 228,44 € (taux de 40 %)
30/04/2026	Désignation d'un avocat en vue de la représentation en justice	<ul style="list-style-type: none">- Désignation du cabinet TERRITOIRES AVOCATS pour représenter les intérêts de la commune dans le cadre d'un recours exercé par un pétitionnaire contre un arrêté portant opposition à déclaration préalable de travaux,
07/05/2026	Demande de subvention au titre des amendes de police 2026 Conseil départemental de la Haute-Savoie	<ul style="list-style-type: none">- Répartition du produit des amendes de police dans le cadre d'aménagement de sécurisation des voiries réalisé en cours

		<p>d'année. Sont éligibles les communes de moins de 10 000 habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérations recensées pour la demande 2026 = Travaux du parking de l'Île, Aménagement carrefour des Varins, Travaux de signalisation horizontale, Réfection du chemin rural de la Gliat à la Tonnaz (Chemin du Thovex), Travaux de finition de la Route du Nant du Praz pour un montant total de 1 329 168,80 € HT, soit une subvention sollicitée de 398 750,64 € (taux de 30%)
07/05/2026	<p>Demande de subvention pour la mise en œuvre de la programmation 2026 du Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) de Praz-sur-Arly Conseil départemental de la Haute-Savoie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Par délibération n° D2026-04-048 du 24 avril 2026 le conseil municipal a approuvé le programme d'actions 2026 du PGSZH et les modalités de partenariat avec ASTERS-CEN74 et le SMBVA - La Département de la Haute-Savoie apporte son soutien aux actions fléchées en investissement - Les actions concernées s'élèvent à 4 955 € HT, soit une subvention sollicitée de 1 982,00 € (taux de 40%)
07/05/2026	<p>Demande de subvention au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité 2026 (CDAS) Conseil départemental de la Haute-Savoie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS) est destiné à financer exclusivement des projets d'investissement répondant à des axes prioritaires établis chaque année. - Opérations recensées pour la demande 2026 = Installation d'une porte automatique à l'Office du tourisme, Réfection de l'avant-toit en tavaillons de l'Office du tourisme, Aménagements d'espaces verts dans le cadre de l'opération de création des espaces publics du centre-bourg, Finalisation des travaux de création de la Route du Nant du Praz pour un montant total de 155 956,10 € HT, soit une subvention sollicitée de 77 978,05 € (taux de 50%)
07/05/2026	<p>Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux du stade VTT n° 2025.08.018.T.00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avenant n°1 au marché conclu avec ALL TRACKS CONCEPT, portant sur la matérialisation des cheminements piétons sur le stade VTT, pour un montant de 3 819,00 € HT au titre de travaux supplémentaires. - Suite à la conclusion de l'avenant n°1, le montant total du marché est porté à 90 066,00 € HT.
07/05/2026	<p>Attribution du marché de services d'audit financier de début de mandat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marché attribué au cabinet FORVIS MAZARS aux conditions financières suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Une part forfaitaire fixée à 16 200,00 € HT ; • Une part variable exécutée sur la base d'un prix unitaire de 900,00 € HT par journée d'intervention.
07/05/2026	<p>Approbation de la convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules Electriques et hybrides rechargeables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation consentie à la société SPBR1, titulaire du contrat de délégation de service public du SYANE
20/05/2026	<p>Attribution du marché de services d'audit juridique de début de mandat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marché attribué au cabinet BCF AVOCATS aux conditions financières suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Une part forfaitaire fixée à 15 000,00 € HT ; • Une part variable exécutée sur la base d'un prix unitaire de 250,00 € HT par heure d'intervention.
21/05/2026	<p>Signature d'un avenant au bail mobilité du Studio d'habitation appartenant à la Commune et dépendant de la Copropriété Étoile des Neiges</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avenant visant à prolonger de 10 jours le bail consenti à un saisonnier embauché pour l'hiver par l'exploitant du domaine skiable
21/05/2026	<p>Signature Bail mobilité Chambre colocation T4 Est 1er étage Ancienne Ecole Publique des Éterlous</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bail consenti pour la période du 1^{er} avril au 15 septembre 2026 à l'alternant de l'Office de tourisme
21/05/2026	<p>Signature Bail mobilité Chambre colocation T4 Est 1er étage Ancienne Ecole Publique des Éterlous</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bail consenti pour la période du 5 mai au 31 octobre 2026 à un agent communal recruté comme saisonnier pour occuper les fonctions d'agent technique polyvalent

22/05/2026	Signature Bail mobilité Chambre colocation T4 Est 1er étage Ancienne Ecole Publique des Éterlous	- Bail consenti pour la période du 26 mai au 04 septembre 2026 à un agent communal recruté comme saisonnier pour occuper les fonctions d'agent technique polyvalent
29/05/2026	Demande de subvention pour l'entretien des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) Conseil départemental de la Haute-Savoie	- Le Département accorde une subvention pour l'entretien des itinéraires inscrits au PDIPR à hauteur de 100 € par kilomètre/an pour les Sentiers d'Intérêt Départemental de niveau 1 (SID 1) et de 66 € par kilomètre/an pour les Sentiers d'Intérêt Départemental de niveau 2 (SID 2). - Le territoire communal comptabilise 27 km de sentiers inscrits au PDIPR, dont 18 km en SID 1 et 9 km en SID 2 soit une subvention sollicitée de 2 394 €
29/05/2026	Désignation d'un avocat en vue de la représentation en justice	- Désignation du cabinet TERRITOIRES AVOCATS pour représenter les intérêts de la commune dans le cadre d'un recours exercé par un pétitionnaire contre un arrêté portant opposition à déclaration préalable de travaux,

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 5 juin 2026

- Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants - Elections sénatoriales du 27 septembre 2026
- Désignation du correspondant défense
- Election des membres des commissions municipales :
 - Projets structurants et Agriculture
 - Communication et Participation citoyenne
 - Développement durable et Culture
 - Marchés publics et Logement
- Attribution de subventions aux associations
- Création d'un poste d'agent social territorial à la micro-crèche - effectifs constants
- Actualisation du règlement de fonctionnement des services extrascolaires (restauration scolaire et accueil périscolaire)
- Adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés du SYANE
- Approbation du plan de financement de la borne IRVE du Parking de l'île avec le SYANE

D-2026-06-049 – Désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Madame le Maire rappelle que le renouvellement de la série des sénateurs de la Haute-Savoie interviendra le 27 septembre 2026 et qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués et suppléants chargés de participer à ce scrutin.

Il est précisé que, compte tenu de la population de la commune, le conseil municipal doit élire trois délégués titulaires et trois suppléants.

Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions réglementaires.
Après appel à candidatures, une seule liste est enregistrée.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

À l'issue des opérations de vote, les résultats sont proclamés :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 14

- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14

La liste présentée obtient l'ensemble des suffrages exprimés.

Sont élus :

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il/elle figurait	Mandat de l'élu(e)
Mme FONTANGES Sévaine	Liste FONTANGES	DELEGUÉ
M DE MONTE René	Liste FONTANGES	DELEGUÉ
Mme DEPARIS Murielle	Liste FONTANGES	DELEGUÉ
M SÉER Laurent	Liste FONTANGES	SUPPLÉANT
Mme SANNINO Elodie	Liste FONTANGES	SUPPLÉANT
M GUÉDON Jean-Michel	Liste FONTANGES	SUPPLÉANT

D2026-06-050 – Désignation du correspondant défense

Madame le Maire présente le rôle du correspondant défense, interlocuteur privilégié des autorités militaires et préfectorales sur les questions de défense, de citoyenneté et de devoir de mémoire.

Madame Perrine ARVIN-BEROD a fait connaître sa candidature.

Le conseil municipal désigne Madame Perrine ARVIN-BEROD en qualité de correspondant défense.

Adopté à l'unanimité.

Madame le Maire précise que Mme ARVIN-BEROD suivra une journée de formation organisée à Lyon le 2 juillet.

D2026-06-051 – Élection des membres des commissions municipales

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal a créé douze commissions municipales par délibération du 30 mars 2026 et qu'il convient désormais de procéder à la désignation des membres de quatre commissions supplémentaires. Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Sont désignés :

Commission « Projets structurants et Agriculture »

Serge TUAZ
Jean-Michel GUÉDON
Elodie SANNINO
Murielle DEPARIS
Antoine BLONDEL

Commission « Communication et Participation citoyenne »

Sandrine EMONET
Murielle DEPARIS
Perrine ARVIN-BEROD
René DE MONTE
Elodie SANNINO

Commission « Développement durable et Culture »

Murielle DEPARIS

Laurent SÉER
Anne VALENGIN
Perrine ARVIN-BEROD
Serge TUAZ

Commission « Marchés publics et Logement »

René DE MONTE
Sandrine EMONET
Gaby MOLLIER
Jean-Michel GUÉDON
Christophe JOND

Adopté à l'unanimité.

Madame le Maire précise que ces commissions se réuniront dans le courant de la semaine suivante afin d'élire leur Vice-président et d'amorcer leurs travaux.

D2026-06-052 – Attribution de subventions aux associations

Monsieur Laurent SÉER présente les propositions formulées par la commission Finances réunie le 13 mai 2026 concernant plusieurs demandes de subventions reçues postérieurement à la préparation budgétaire ou demeurées en attente d'arbitrage.

Il est proposé d'attribuer :

Association	Montant
Association sportive de l'école	10 000 €
Lou Gapians	950 €
Groupement Louveterie 74	200 €
World War Memories	1 000 €
Soit un total de	12 150 €

Il est précisé par Monsieur Serge TUAZ qu'il ne prend pas part au vote au titre de la procuration de Madame Perrine ARVIN-BEROD, cette dernière étant Présidente de l'association Lou Gapians.

Adopté par 13 voix pour et 1 NPV (Non-participation au vote)

D2026-06-053 – Création d'un poste d'agent social territorial à la micro-crèche – Effectifs constants

Monsieur Laurent SÉER expose qu'un recrutement est en cours au sein de la micro-crèche municipale à la suite du départ à la retraite d'une assistante éducative petite enfance.

Afin de permettre le recrutement par voie de mutation de la candidate retenue, titulaire du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux, il est proposé de créer à compter du 1er septembre 2026 un emploi permanent d'assistant éducatif petite enfance à temps complet dans ce cadre d'emplois.

Cette création intervient à effectifs constants.

Adopté à l'unanimité.

D2026-06-054 – Approbation du règlement de fonctionnement des services extrascolaires

Madame Anne VALENGIN rappelle que le règlement de fonctionnement des services extrascolaires a été entièrement refondu en 2025 afin de tenir compte notamment de la mise en place du portail famille.

Afin de préparer la rentrée scolaire 2026-2027, il est proposé d'approuver deux modifications :

- l'intégration du prélèvement automatique parmi les moyens de paiement proposés aux familles ;

- la correction des horaires de prise en charge des enfants de maternelle durant le temps de restauration scolaire.

Le règlement actualisé est annexé à la délibération et sera diffusé aux familles et sur le site internet de la commune.

Adopté à l'unanimité.

D2026-06-055 – Adhésion au dispositif « Achats Publics Mutualisés » du SYANE

Monsieur Gaby MOLLIER rappelle que la commune est déjà adhérente au groupement de commandes coordonné par le SYANE pour l'achat d'électricité. Il indique que le marché actuellement en cours prendra fin le 31 décembre 2027.

Afin d'adapter son offre de services, le SYANE a créé un nouveau dispositif dénommé « Achats Publics Mutualisés », intégrant notamment une centrale d'achat, des marchés mutualisés dans les domaines de l'énergie et du numérique ainsi qu'un accès à certains marchés de la CANUT.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce dispositif et d'exprimer son intérêt pour participer au prochain achat mutualisé d'électricité coordonné par le SYANE.

Adopté à l'unanimité.

D2026-06-056 – SYANE : approbation du plan de financement de la borne IRVE du parking de l'Île

Monsieur Gaby MOLLIER présente le projet d'installation d'une borne de recharge semi-rapide pour véhicules électriques sur le parking de l'Île.

Le coût total de l'opération est estimé à 33 994,98 € HT. La participation financière de la commune est fixée à 8 000 € HT. Aucune participation n'est demandée au titre des coûts d'exploitation, de maintenance ou de supervision.

Le conseil municipal approuve le plan de financement proposé par le SYANE.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Tirage au sort des jurés d'assises 2027

Conformément aux dispositions du code de procédure pénale, le conseil municipal procède au tirage au sort des personnes susceptibles de figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2027.

Le tirage au sort est effectué publiquement à partir de la liste électorale de la commune.

La **MB Race** traversera de nouveau le village cette année les 4 et 5 juillet. Le 4 juillet le 1^{er} ravitaillement de l'épreuve reine se tiendra sur la place de la mairie dès 8h. Les coureurs poursuivront ensuite leur parcours via Cassioz puis Chevan jusqu'au ravitaillement suivant situé au niveau du Restaurant-Refuge le Petit Tétras. Le télésiège ouvrira exceptionnellement pour l'occasion afin de permettre aux spectateurs de monter au sommet pour profiter de l'ambiance de la course. Les élus remercient l'exploitant des remontées mécaniques, LabelleMontagne qui a accepté de s'associer à la réussite de cet événement.

Un **foodtruck** prendra place à côté de la gare de départ du télésiège sur le front de neige à compter du 4 juillet pour la saison estivale.

Le **stade VTT** situé aux Belles, ouvert depuis la fin mai, sera officiellement inauguré le 4 juillet à 13h30. L'évènement est co-organisé avec le club de vélo Praz cyclisme et l'Office du tourisme.

Les 11 et 12 juillet se tiendra la 1^{ère} édition du festival des plantes de montagne dans le centre du village. Cet événement accueillera un marché d'artisans et producteurs, des conférences et ateliers, une exposition d'art dans la salle

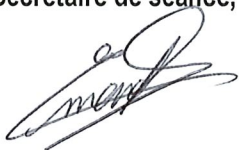
du conseil municipal. Une soupe préparée par le chef Marc Veyrat sera offerte la samedi soir sur la place de la mairie, cuisinée à partir d'une cueillette réalisée par les visiteurs du festival.

Les élus tiendront des permanences ouvertes à tous sans rendez-vous le dernier samedi du mois de 10h à 12h à compter de juin. Il est précisé que la première séance se déroulera le samedi 20 juin au lieu du 27 juin. L'information a été diffusée sur les réseaux sociaux, l'application Illiwap ainsi que sur le site de la mairie : <https://www.mairie-prazsurarly.fr/permanences-citoyennes-elus-ecoute-pralins>

Les anciens sont invités le vendredi 19 juin après-midi à un goûter convivial à la salle de la Rosière. 273 invitations ont été envoyées, accompagnées d'un questionnaire dans le but de recueillir leurs attentes en termes de services et activités.

La séance est levée à 17h41.

Secrétaire de séance,



Vu pour être affiché sur le site de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article L2121.25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,

Séverine FONTANGES



